



ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 12 : Sûreté de l'aviation — Politique

TRAVAUX DES ÉTATS ET RÉSULTATS CONNEXES EN MATIÈRE DE SÛRETÉ DE L'AVIATION (AVSEC) ET DE FACILITATION (FAL) EN COOPÉRATION AVEC LE BUREAU EUR/NAT DE L'OACI, ET BESOIN EN PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE ET SUFFISANT POUR LE BUREAU EUR/NAT

(Note présentée par le Kazakhstan)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note fournit des informations sur les travaux accomplis par le Bureau Europe et Atlantique Nord (EUR/NAT) de l'OACI, et, compte tenu d'enjeux toujours plus grands, sur son besoin légitime d'être dûment doté de deux experts régionaux AVSEC/FAL pour poursuivre les travaux nécessaires au soutien qu'il apporte aux 56 États auprès desquels il est accrédité.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à prendre note des informations fournies ;
- à soutenir la demande du Bureau EUR/NAT à être dûment doté de deux experts régionaux pour poursuivre l'excellent soutien qu'il apporte aux États dans leurs efforts visant à mettre en œuvre les Annexes 17 et 9 d'une manière harmonisée, et pour permettre aux États de procéder aux améliorations nécessaires à la réalisation des objectifs régionaux ambitieux fixés dans la feuille de route sur le Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASeP), approuvée par les directeurs généraux de l'aviation civile (DGAC) de la région EUR/NAT ;
- à reconnaître le risque découlant de l'insuffisance des effectifs au Bureau régional.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique <i>Sûreté et facilitation</i> .
<i>Incidences financières :</i>	
<i>Références :</i>	

1. INTRODUCTION

1.1 Le Bureau Europe et Atlantique Nord (EUR/NAT) de l'OACI, par l'entremise de son expert régional, Sécurité de l'aviation (AVSEC) et Facilitation (FAL), joue un rôle essentiel de coordination et de soutien auprès des États dans leurs efforts pour comprendre et mettre en œuvre les exigences des Annexes 17 et 9 de l'OACI. Plusieurs cadres régionaux de coopération, de communication et d'échange d'informations ont été établis ces dernières années pour aider les États qui s'emploient à se conformer aux normes et aux pratiques recommandées (SARP) de l'OACI en matière de sécurité et de facilitation.

1.2 Encouragés par le Bureau régional, le Kazakhstan et d'autres États ont résolument pris part aux activités régionales de l'OACI dans le domaine de la sécurité de l'aviation, tiré parti de la coopération avec le Bureau EUR/NAT et réussi à établir toute une série de liens avec des États et des parties prenantes régionales. La participation active aux réunions, aux séminaires, aux formations, etc., du Bureau EUR/NAT dans le domaine de la sécurité de l'aviation et de la facilitation a contribué à bâtir une coopération étroite à l'échelon régional et favorisé le renforcement des compétences en matière AVSEC/FAL. Ces activités ont été couronnées par la forte amélioration des résultats du Programme universel d'audits de sécurité — Méthode de surveillance continue (USAP-CMA), qui ont affiché une progression de 30 %, voire plus, par rapport aux résultats précédemment obtenus pendant le deuxième cycle de l'USAP, et qui témoignent d'une mise en œuvre efficace de l'Annexe 17 et des dispositions de l'Annexe 9 relatives à la sécurité.

2. ANALYSE

2.1 Le Groupe AVSEC EUR/NAT, établi en 2012 à la demande des États est le plus grand cadre de coopération, de coordination et d'échange d'informations dans la région EUR/NAT. Ce groupe est la seule instance de sécurité de l'aviation qui rassemble les 56 États de la zone d'accréditation du Bureau EUR/NAT, ainsi que des acteurs de l'industrie, et des organisations régionales et internationales. Il a pour principal objectif d'offrir un cadre de communication et de soutenir tous les États dans la mise en œuvre des résolutions et des déclarations pertinentes de l'Assemblée de l'OACI sur la sécurité de l'aviation, ainsi que des engagements et des orientations issus de conférences régionales. Le groupe reconnaît l'importance des travaux déjà entrepris par les États et les organisations régionales, tout en encourageant leur enrichissement dans le but d'harmoniser la compréhension et la mise en œuvre des SARP de l'OACI relatives à la sécurité de l'aviation et à la facilitation et de bâtir un système d'aviation civile sûr dans toute la région.

2.2 Le Groupe AVSEC EUR/NAT favorise l'échange d'informations et le partage de pratiques optimales et de réalisations sur des thèmes AVSEC, notamment l'élaboration de nouveaux textes de loi, la mise en œuvre de nouvelles mesures et l'application de nouvelles politiques et de programmes novateurs. Il discute de tous les domaines de la sécurité de l'aviation et de la facilitation (dispositions relatives à la sécurité), suit l'évolution des menaces et élabore des ripostes. La diversité des points de l'ordre du jour et des participants s'accroît d'année en année. En outre, le groupe est présidé par un triumvirat représentant l'ensemble de la région EUR/NAT (Fédération de Russie, Géorgie et Suisse), ce qui contribue aussi à sa crédibilité et à son succès. La participation aux réunions du groupe s'est avérée féconde et bénéfique, et elle a fourni une base solide à la communication, à la coopération et aux projets bilatéraux et multilatéraux entre États, par exemple, des activités réciproques de renforcement des capacités et de soutien en préparation des audits USAP-CMA de l'OACI, etc.

2.3 En outre, le Bureau régional EUR/NAT de l'OACI organise des séminaires en réponse aux besoins spécifiques recensés dans différentes parties de la région EUR/NAT, comme le séminaire « EAST » sur l'AVSEC/FAL, instauré en 2013, destiné initialement à l'Europe orientale et l'Asie centrale, et incluant depuis 2017 les États des Balkans. Il s'agit d'un séminaire pratique annuel axé sur des sujets spécifiques basés sur des enjeux nouveaux en matière de sûreté de l'aviation et de facilitation, ainsi que sur les besoins des États. Ce séminaire aide les États à interpréter adéquatement les nouvelles SARP introduites par des amendements aux Annexes 17 et 9, et à échanger des informations sur les étapes de mise en œuvre. C'est un outil indispensable pour aider les États à mieux appliquer de nouvelles SARP exigeantes.

2.4 Le Bureau EUR/NAT de l'OACI organise des activités de formation et de renforcement des capacités par l'intermédiaire de ses 11 centres régionaux de formation à la sûreté de l'aviation (CFSA) pour aider les États à renforcer les capacités dont leur personnel a besoin pour s'acquitter efficacement des obligations pertinentes en matière de sûreté de l'aviation. Des experts AVSEC issus de l'industrie et de l'Agence kazakhe de l'aviation civile assistent régulièrement aux cours de formation offerts dans les CFSA régionaux. Ces cours offrent la possibilité de collaborer étroitement avec des participants d'autres États, de renforcer des capacités professionnelles et d'échanger des pratiques optimales adoptées par des États.

2.5 Dans le prolongement de l'initiative *Aucun pays laissé de côté*, le Bureau EUR/NAT offre aussi une assistance ciblée et adaptée aux États qui en ont besoin ou qui en font la demande, ce qui constitue un atout supplémentaire, par exemple pour préparer un audit USAP-CMA, combler des carences ou simplement aider un État à mettre en œuvre de nouvelles exigences d'une manière qui soit conforme.

2.6 Après l'approbation du GASeP, la Conférence EUR/NAT sur le GASeP a été convoquée à Lisbonne, du 29 au 31 mai 2018. Une forte délégation d'experts AVSEC du Kazakhstan ont assisté, aux côtés d'autres nombreux participants, à la conférence pour appuyer l'adoption de deux documents : la Déclaration de la Conférence EUR/NAT sur le GASeP et la feuille de route régionale. Ces deux documents affirment le rôle moteur de l'OACI dans le renforcement de la sûreté de l'aviation et la coordination des efforts de mise en œuvre du GASeP dans le cadre de la feuille de route régionale, et soulignent que les travaux à effectuer par les États et les parties prenantes de la région EUR/NAT seront coordonnés par le Groupe AVSEC EUR/NAT, en étroite coopération avec les entités régionales.

2.7 Le rôle des bureaux régionaux a été mis en évidence dans les conclusions de la deuxième Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation (HLCAS/2), tenue les 29 et 30 novembre 2018, notamment dans l'alinéa b) du paragraphe 3.3.1 des conclusions : « *les initiatives et les mécanismes régionaux/interrégionaux favorisent la responsabilité partagée par rapport aux objectifs et priorités du GASeP et offrent une plateforme utile pour la coordination des efforts pertinents. Les Bureaux régionaux de l'OACI jouent un rôle important en offrant une assistance aux États membres pour leur permettre de résoudre les problèmes et les défis communs dans la mise en œuvre du GASeP* ».

2.8 Eu égard à tout ce qui précède, le Kazakhstan salue et soutient les travaux du Bureau régional EUR/NAT de l'OACI dans le domaine AVSEC/FAL. Ce bureau régional joue un rôle important pour soutenir les États et développer leurs capacités en offrant de nombreuses possibilités de renforcement des capacités et d'échange. Au cours des sept dernières années, les États ont tiré de nombreux avantages de leur participation aux activités AVSEC/FAL de l'EUR/NAT et ont amélioré leur conformité aux SARP, comme en témoignent de très bons résultats d'audit ainsi que des cas de réussite exemplaires. Durant cette période, l'évolution du domaine AVSEC/FAL a été difficile. Les tâches, le champ d'action et la charge de travail du Bureau EUR/NAT se sont élargis. Il va de soi que, pour maintenir un haut niveau de performance et continuer à offrir un soutien efficace aux États dans tous les

domaines AVSEC/FAL, le Bureau EUR/NAT a besoin de ressources humaines suffisantes. Le Kazakhstan encourage vivement les États à soutenir le renforcement du Bureau EUR/NAT qui sert la plus grande région de l'OACI afin que ses effectifs soient harmonisés avec ceux des autres bureaux régionaux, qui comptent deux experts régionaux, depuis qu'il en a été décidé ainsi à la dernière Assemblée.

2.9 En outre, il convient de noter qu'à la réunion des DGAC du Bureau EUR/NAT (DGCA/02), tenue les 19 et 20 mars 2019 à Paris, cette situation a fait l'objet d'un vaste débat tenant compte de différentes perspectives et de différentes propositions. Les DGAC du Bureau EUR/NAT sont finalement convenus, pour assurer une mise en œuvre harmonieuse des dispositions des Annexes 17 et 9 dans toute la région, réaliser les objectifs régionaux ambitieux fixés dans la feuille de route de la région EUR/NAT sur le GASeP, approuvée par la conférence de Lisbonne, et surmonter des difficultés en constante évolution dans le domaine AVSEC/FAL par des mesures nécessaires et appropriées, qu'ils soutiendraient pleinement les activités clés de la région EUR/NAT dans le domaine AVSEC/FAL au cours du prochain triennat (2020-2022) et qu'ils s'engageraient à fournir les ressources adéquates pour soutenir la mise en œuvre de ces activités.

— FIN —